

Délibération N°2024-003-BC

Date de convocation : 17 janvier 2024

Membres du bureau en exercice : 8	Présents : 7	Votants : 7
-----------------------------------	--------------	-------------

Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au titre du programme 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 du mois de janvier à 17 heures, le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Etaient présents Mme CLAISSE Laurence
Mme HENAFF Marie Claire
M. BODIGUEL Robert
Mme GUILLERM Babeth
M. MIOSSEC Gilbert
M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) M. JEZEQUEL Jean

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CLAISSE Laurence

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences « eau et assainissement » la communauté de communes du Pays de Landivisiau, et suite aux conclusions des schémas directeurs correspondant aux études patrimoniales menées en 2021 et 2022, des travaux d'entretien et de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement sont à opérer sur l'année 2024.

Le taux d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est de 30 % du montant des travaux HT en eau potable et 40 % en assainissement, dès lors que les travaux sont ciblés par le schéma directeur. S'agissant de l'eau potable, les 30 % sont prioritairement alloués lorsque les opérations sont inscrites à l'accord de résilience 2024 – 2025, ce qui est le cas de certaines opérations présentées à l'appui de la présente décision.

Le tableau de l'annexe 1 présente les différentes opérations prévues au titre de l'exercice 2024, leur montant estimatif, et le plan de financement associé.

Le coût global des renouvellements de réseaux est de l'ordre de 3,9 M€ HT dont 1,8 M en assainissement et 2,1 M en eau potable. L'aide sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau s'élève en première approche à 1,3 M€ pour les deux types de réseaux.

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-07-34 en date du 16 juillet 2020 donnant délégation d'attribution au bureau communautaire ;
Ayant entendu son rapporteur, M. le Président ;

Le Bureau communautaire, ayant délibéré à l'unanimité :

- **Valide les projets de renouvellements de réseaux d'eau potable et d'assainissement tels que listés en annexe 1 à la présente décision.**
- **Sollicite un financement dans le cadre du 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 1 375 912 € pour le financement de ces projets.**
- **Arrête les modalités de financement telles que visées ci-dessus.**
- **Autorise le Président ou son représentant à faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 24 janvier 2024.

La Secrétaire de séance,
Laurence CLAISSE.



Le Président,
Henri BILLON.



ANNEXE 1

Programme de renouvellement de réseaux d'eau potable et d'assainissement 2024

Compétence	Commune	Secteur	Montant opération € HT	Participation AELB		Reste à charge CCPL	
				%	Montant € HT	%	Montant € HT
Eau potable	Plouvorn	Keroignant – Kergogan	330 000	30	99 000	70	231 000
	Plouzévédé	Berven – Mengleuz	200 000	30	60 000	70	140 000
	Plouzévédé	Kerguiniou – Kerbigodou tranche 1 puis Kerbigodou au pontic tranche 2	300 000	30	90 000	70	210 000
	Plouzévédé	Venelle des Ecoliers	60 000	30	18 000	70	42 000
	Trézilidé	Bellevue – Leslouch	125 000	30	37 500	70	87 500
	Landivisiau	RN 12	300 000	30	90 000	70	210 000
	Landivisiau	Pontic	126 000	30	37 800	70	88 200
	Landivisiau	Canick	116 000	30	34 800	70	81 200
	Locmélar	Coat Mez	270 000	30	81 000	70	189 000
	Landivisiau	Allée de la Croix	60 000	30	18 000	70	42 000
	Landivisiau	Place de l'Eglise	112 000	30	33 600	70	78 400
	Plouvorn	Messinou – Capitaine de Menou	137 133	30	41 140	70	95 993
	Total eau potable					640 840	
Assainissement	Sizun	Allée des Noisetiers	150 000	40	60 000	60	90 000
	Plouvorn	Dévoisement conduite en domaine privé avant entrée de STEP	100 000	40	40 000	60	60 000
	Plouneventer	Secteur sortie de bourg et bassin de collecte gravitaire	200 000	40	80 000	60	120 000
	Landivisiau	Rue de la Tour d'Auvergne	112 680	40	45 072	60	67 608
	Landivisiau	Rue et rond-point de l'Argoat	65 000	40	26 000	60	39 000
	Lampaul	Rue du Coteau	103 800	40	41 520	60	62 280
	Lampaul	Raccordement habitations secteur Roz avel avec PR	200 000	40	80 000	60	120 000
	Landivisiau	Rues des Perdrix	6 000 (études)	50	3 000	60	3 000
	Landivisiau	Rue du Pontic (devant l'entreprise Quéguiner)					
	Landivisiau	Allée du Canik					
	Landivisiau	Place de l'Eglise	116 000	40	46 400	60	69 600
	Plouvorn	Rue de Messinou	692 700	40	277 080	60	415 620
	Plouvorn	Rue Capitaine de Menou					
	Plouvorn	Secteur plan d'eau					
	Sizun	Rue du Léon centre bourg	90 000	40	36 000	60	54 000
Total assainissement					735 072		1 101 108
Total programme 2024					1 375 912		2 596 401